

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2013

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Tombé

AMENDEMENT

N° CF18

présenté par

M. Alauzet, Mme Sas, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin,
Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère,
Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et M. Roumegas

ARTICLE 4 BIS

A l'alinéa 12,

Remplacer les mots « aux 2° et 3° » par les mots « aux 2°, 3°, 4°, 5° et 6° »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.